

Paris, le 20 février 2025

**A M. Kumudithe PERERA, Délégué à la Protection des Données**

Objet : Lettre de mission

Monsieur,

A la suite de votre recrutement le 17 février 2025 en qualité de Délégué à la Protection des Données, comme exigé par l'article 37, alinéa 7 du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), vous serez déclaré auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL) en sa qualité d'autorité de contrôle.

Au titre de votre mission, vous aurez la charge de veiller au respect des principes et des obligations en vigueur pour tous les traitements de données personnelles mis en œuvre par notre Université ou pour son compte.

Chargé de veiller à la conformité des opérations de traitements de données personnelles, aux dispositions relatives à la protection des données personnelles, vous serez prié de :

- m'informer et me conseiller – ainsi que l'ensemble de nos personnels – sur les obligations qui m'incombent en vertu du RGPD et d'autres dispositions en matière de protection des données ;
- si besoin, m'informer des manquements constatés, me conseiller dans les mesures à prendre pour y remédier, me soumettre les arbitrages nécessaires ;
- veiller à la mise en œuvre des mesures appropriées pour nous permettre de démontrer que nos traitements sont effectués conformément au RGPD, et si besoin, réexaminer et actualiser ces mesures ;
- veiller à la bonne application du principe de protection des données dès la conception et par défaut dans tous nos projets comportant un traitement de données personnelles ;
- auditer et contrôler, de manière indépendante, le respect du RGPD par notre Université, y compris en ce qui concerne la réparation des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement et les audits s'y rapportant ;
- piloter la production et la mise en œuvre de politiques, de lignes directrices, de procédures et de règles de contrôle pour une protection efficace des données personnelles et de la vie privée des personnes concernées, et si nécessaire, en collaboration avec le responsable de la Sécurité du Système d'Information ;
- vous assurer de la bonne gestion des demandes d'exercice de droits, de réclamations et de requêtes formulées par des personnes concernées par nos traitements, vous assurer de leur transmission aux services intéressés et apporter à ces derniers votre conseil dans la réponse à fournir aux requérants ;
- être l'interlocuteur privilégié de l' "Autorité de contrôle - chef de file" à savoir la CNIL, ainsi que toute autre Autorité de contrôle en lien avec la protection des données personnelles et de la vie privée, d'un pays concerné et coopérer avec elles ;
- dispenser vos conseils en ce qui concerne l'analyse d'impact relative à la protection des données et vérifier l'exécution de celle-ci ;
- mettre notre Université et ses Campus en position de notifier d'éventuelles violations de données auprès de l'autorité de contrôle concernée et me conseiller notamment sur les éventuelles communications aux personnes concernées et les mesures à apporter ;
- tenir l'inventaire et documenter nos traitements de données à caractère personnel en tenant compte du risque associé aux opérations de traitement compte tenu de la nature, de la portée, du contexte et des finalités des traitements ;
- et, me présenter un bilan annuel de vos activités.

Paraphé par : Kumudithe PERERA

Pour vous permettre de mener à bien votre mission, je m'engage au nom de notre Université à :

- vous fournir les ressources et moyens qui vous sont nécessaires ;
- vous permettre l'accès aux données personnelles et aux traitements mis en œuvre par notre Université ou pour son compte ;
- vous associer, d'une manière appropriée et en temps utile, à toutes les questions relatives à la protection des données ;
- s'assurer de votre avis avant mise en production de tout nouveau traitement comportant des données personnelles ;
- vous permettre, si vous l'estimez nécessaire, de me faire directement rapport sur toute problématique spécifique ;
- donner une importance prépondérante à vos analyses et conseils en matière de protection des données personnelles et, dans le cas où vos recommandations ne seraient pas retenues, à en documenter les raisons ;
- vous permettre d'entretenir vos connaissances spécialisées et vos capacités à accomplir vos missions, de réaliser votre veille et de vous tenir informé des meilleures pratiques propres à votre mission ;
- et, à veiller à ce :
  - o qu'aucune instruction ne vous soit donnée en ce qui concerne l'exercice de votre mission ;
  - o que vous ne soyez pas relevé de vos fonctions ou pénalisé en raison de l'exercice de votre mission ;
  - o que vos autres missions et tâches n'entraînent pas de conflits d'intérêts ;
  - o et, que vous poursuiviez une carrière normale au sein de notre Université.

Pour rappel, dans l'exercice de votre mission, vous serez soumis à une obligation de confidentialité et de secret professionnel.

En fin de mission, vous me remettrez tous les éléments relatifs à votre mission, et, dans la mesure du temps dont vous disposerez à cet effet, informerez votre éventuel successeur sur les travaux en cours.

La confirmation de l'acceptation de cette lettre de mission devra être effectuée par courrier accompagné d'un exemplaire signé de la présente lettre.

Une copie de cette lettre de mission sera portée à la connaissance de l'ensemble du personnel.

Vous renouvelant tous mes encouragements et la confiance de notre Université dans l'exercice de cette mission, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Pr Bruno BOUCHARD  
Président de l'Université Paris Dauphine - PSL